

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

SOMMAIRE

.1.	LES 5 FINALITÉS	P. 07
-A-	F1 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations	P. 09
-B-	F2 : Epanouissement de tous les êtres humains	P. 15
-C-	F3 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	P. 21
-D-	F4 : Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P. 25
-E-	F5 : Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables	P. 31
.11.	RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	P. 35
-A-	Caractéristiques de l'emploi	P. 36
-B-	Recrutements et mobilité	P. 38
-C-	Temps de travail	P. 39
-D-	Promotion	P. 39
-E-	Formation	P. 40
-F-	Rémunération	P. 40
-G-	Absences	P. 41
-H-	Prestations sociales	P. 42
- -	Retraite	P. 43

abellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance
 Verte (TEPCV), le Conseil départemental s'engage pour le développement durable dans ses investissements, actions,
 réalisations, projets,...

Le développement durable, c'est une conception de la croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes écologiques et sociales.

Parler développement durable, ce n'est donc pas uniquement faire référence à la sauvegarde des milieux naturels, c'est inventer de nouvelles façons de faire, de nouveaux modes de travail, de consommation, de production, afin d'améliorer nos pratiques en faveur du bien-être des Hommes et de la préservation de l'environnement.

Au-delà de la seule obligation réglementaire qui incombe aux collectivités de rendre compte de leurs réalisations et projets en matière de développement durable, ce rapport est avant tout l'occasion de mettre en perspective l'action du Département en ce sens, pour son territoire et pour ses habitants, pour aujourd'hui et pour demain.













Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations





F2: Epanouissement de tous les êtres humains



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources





E - F5 : Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables



...

-A- FINALITÉ 1

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



Selon la définition donnée par le Ministère de la Transition Ecologique, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect et la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

— Ce que fait le Département —

Les solidarités humaines sont au cœur des compétences du Département. En ce sens, il développe des politiques de proximité visant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

Inclusif, le Conseil départemental s'engage pour rendre accessible :

- ses bâtiments et sites aux personnes à mobilité réduite ;
- les usages du numérique à tous ;
- la formation et l'emploi aux personnes qui en sont le plus éloignées ;
- l'emploi de proximité pour TOUS les Creusois via la plateforme et le bus Job23.

Au travers des contrats Boost', le Département accompagne les territoires pour favoriser l'attractivité territoriale tout en poursuivant, de façon collaborative, une stratégie marketing visant à accueillir de nouvelles populations.



— Accompagner les plus fragiles —

- Mise en place du dispositif expérimental « rSa rénové » à l'échelle du département
- Renforcement de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi via diverses actions : appels à projets autour de la mobilité, du réseau de l'insertion par l'activité économique, pass numérique, reconditionnement de matériel informatique co-financement des aides aux postes dans les chantiers d'insertion et financement de parcours emploi compétences au bénéfice des allocataires rSa entretiens tripartites d'orientation
 - Inscriptions d'une centaine d'allocataires rSa sur la plateforme Job23
- Recensement des offres de services en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés (outil DORA)
- Aide au financement de véhicules par la **plateforme mobilité MEF** et réalisation de diagnostics mobilité et de formations au permis de conduire
 - Développement des clauses sociales et maintien des marchés clausés concernant l'entretien des chemins de randonnée
- Poursuite de l'activité des conseillers numériques



• Accompagnement personnalisé de publics fragiles sur 4 territoires du département dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

- **Réduction des délais de traitement** des suspensions d'allocations de 2-4 mois à moins de 20 jours
- Poursuite du conventionnement avec le GIP Creuse Habitat sur le suivi animation du programme pour la rénovation énergétique et à l'adaptation des habitations
- Accompagnement des publics fragiles via l'accès et le maintien dans le logement par la mobilisation des partenaires contributeurs au fond social logement



- Mise en place d'un Comité des Jeunes dans le cadre de l'Observatoire départemental de la Protection de l'Enfance, composé de jeunes, volontaires, ayant fait l'objet de mesure de placement
- Soutien renouvelé à la Chambre d'Agriculture pour l'accompagnement des exploitations agricoles face aux difficultés sociales et économiques et dans leurs usages du numérique



— Accompagner les plus fragiles —

- Promouvoir et développer les **clauses sociales dans les marchés publics** de la collectivité
 - Evaluation des **résultats du dispositif** expérimental « rSa rénové » à l'échelle du département en termes de retours à l'emploi, de formations et d'activités
- Poursuite du développement d'actions concertées en faveur des publics éloignés de l'emploi : accompagnement des publics en chantiers d'insertion et des structures de l'insertion par l'activité économique via le FSE, et poursuite de la mobilisation de la mesure Parcours Emploi Compétences
- Poursuite du recensement des offres de services en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés (outil DORA)
 - Renouvellement de l'aide au financement de véhicules par la plateforme mobilité MEF



• Poursuite du conventionnement avec le GIP Creuse Habitat et **préparer les évolutions** à venir en 2025 au regard des nouvelles orientations de l'ANAH

- Déclinaison d'un plan d'information sur le Fonds Social Logement avec les contributeurs et les travailleurs sociaux
 - Poursuite des réunions et actions du Comité des Jeunes





— Une collectivité agile —

• Déploiement d'un nouvel Intranet au sein de la collectivité afin de favoriser l'accès à l'information et les interactions



• Renouvellement de la convention cadre entre le Département et le SDIS pour faciliter les interventions des agents sapeurs-pompiers volontaires

- Poursuite des **chantiers mutualisés** dans les collèges comme à Parsac-Chénérailles-Ahun, et Châtelus-Bonnat-Boussac
- Lancement du projet de **renouvellement des mobiliers de restauration dans les selfs**, à confort ergonomique pour les agents
- **Mobilisation des agents des routes** lors de la tornade à Pontarion et de la tempête Ciaran

— Favoriser l'attractivité du territoire —

- Accompagnement des territoires dans leurs projets via les contrats Boost'Ter ainsi que pour leurs aménagements de bourgs, sécurisations routières, réhabilitation et définition de destination de bâtiments
- Solde des **contrats Boost'Comm'Une** et préparation du nouveau programme pour 2023-2026
 - Suivi et gestion des dossiers des **projets Petites**Villes de Demain
- Travail en collaboration avec des étudiants de l'Institut National des Etudes Territoriales sur une identité Vallée de la Creuse
- **Dépôt à l'INPI** de la marque « L'Esprit Creuse »
- Travail de l'offre, de la culture et de la mobilisation d'un réseau d'acteurs autour de la marque « L'Esprit Creuse ». Construction d'une offre globale d'installation et d'intégration de nouveaux actifs



- Organisation d'un **week-end immersif** pour des potentiels futurs habitants avec le prestataire Laou et d'un Forum emploi à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Suivi et accompagnement des porteurs de projets identifiés
- Identification et mise en relation des partenaires (EPCI, Consulaires, Groupement d'employeurs) pour la **création d'une Box entreprises**
- Présentation et aide à l'utilisation de Job23 pour les entreprises, en lien avec les intercommunalités
- Création d'un partenariat avec les agences d'intérim avec la présentation et la formation des équipes d'Adecco



— Une collectivité agile —



 Poursuite de la convention cadre entre le Département et le SDIS pour faciliter les interventions des agents sapeurs-pompiers volontaires

- Déploiement de **nouveaux chantiers** mutualisés dans les collèges
 - Déploiement des procédures d'information et d'exercice des droits des personnes concernées sur tous les sites de la collectivité et poursuite de la **formation des agents** dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données

— Favoriser l'attractivité du territoire —

- Elaboration des nouveaux contrats Boost' en faveur des intercommunalités, orientés sur les thématiques « Habitat » et « Sport »
 - Signature des nouveaux contrats Boost'Comm'Une (253 communes concernées) avec aide au montage des dossiers et financements des projets
- Elaboration et **mise en œuvre de nouveaux contrats** : Boost'Villes
- Poursuite du suivi et gestion des dossiers des projets
 Petites Villes de Demain



- Refonte du site esprit-creuse.fr pour l'adapter aux nouveaux usages. **Concevoir des supports de communication** et élaborer une stratégie éditoriale
- Accompagnement à la formation des chargés de mission accueil des EPCI à l'accueil et pour des éventuels «accueillants» (professionnels du tourisme, de l'immobilier, notaires, médecins, secrétaires de mairies,...). **Création et animation** d'un réseau d'ambassadeurs
- Prospection de cadres supérieurs et de salariés qualifiés pour l'artisanat
- Animation du réseau d'entreprises via des réunions, petits déjeuners, déplacements sur le territoire, visites d'entreprises pour identifier les besoins des partenaires
- Poursuite de la présentation et de l'aide à l'utilisation de Job23 aux intercommunalités avec les groupements d'entreprises du territoire ainsi qu'aux agences d'intérim





-B- FINALITÉ 2

Epanouissement de tous les êtres humains



Selon l'article 1 de la déclaration de Rio : « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. » En effet, le développement durable doit avant tout permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des Hommes » sans oublier l'épanouissement personnel.

— Ce que fait le Département —

« Les Hommes ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins, ils sont aussi des êtres d'émotion et de passion ».

Parce qu'au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement humain doit être pris en compte, le Conseil départemental veille, dans les politiques qu'il met en œuvre, à considérer le bien-être des usagers et de ses agents.

Ainsi, il agit pour satisfaire les besoins essentiels à tous (eau potable, santé, culture...). Il garantit l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptées à tous les publics. Enfin, il met en place des dispositifs visant à attirer de nouveaux professionnels de santé afin de permettre l'accès aux soins à tous, partout.

— Favoriser le bien-être et la santé —

- Mise en place du **groupement de commandes avec les collèges** de produits d'entretien écologiques et déploiement du nouveau marché des produits d'entretien
 - Lancement d'**achats de petit outillage** pour les agents de maintenance des bâtiments
- Organisation de diverses actions de **sensibilisation et de prévention du cancer** du sein dans le cadre d'Octobre Rose auprès des agents de la collectivité ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'arrêt du tabac, en collaboration avec la Ligue contre le cancer
 - Lancement des **travaux de la première phase du projet de chantier démonstrateur sur le site de l'étang des Landes** via la réhabilitation et l'aménagement de la longère, avec la création de nouvelles ouvertures en façade

• Participation à divers forums et salons dans le cadre du Plan Santé et de la prospection de nouveaux professionnels de santé



- **Déploiement du Plan Vétos** à destination des étudiants en vétérinaire
- Soutien renouvelé au **Service de Remplacement au profit de la profession agricole** afin de permettre aux chefs d'exploitation et à leurs familles de disposer de temps en dehors de l'exploitation

— Garantir l'accès aux ressources —



- Mise à jour des règlements d'aides eau potable et assainissement
- Accompagnement technique à la création du Syndicat Mixte de Production et d'Interconnexion d'Eau Potable de la Creuse
- Réalisation et suivi d'**études de faisabilité** pour la création de prises d'eau potable dans des retenues hydroélectriques

 Suivi et accompagnement financier des travaux d'interconnexion avec l'Allier du SIAEP Boussac-Gouzon



— Favoriser le bien-être et la santé —



- Réalisation des travaux de la deuxième phase du projet de chantier démonstrateur sur le site de l'étang des Landes avec la **finalisation de la longère** et la modification et l'extension de la grange
- Poursuite du déploiement de produits d'entretien plus écologiques sur tous les sites de la collectivité
- **Révision du Plan Santé** pour mieux répondre aux attentes et besoins des étudiants et professionnels en activité

- Renouveler les actions de sensibilisation et de prévention des cancers en octobre et novembre pour les agents de la collectivité
- **Poursuite du partenariat** avec le Service de Remplacement au profit de la profession agricole
- Développement des **box Santé et Vétérinaire**

— Garantir l'accès aux ressources —



- Extension du Syndicat Mixte de Production et d'Interconnexion d'Eau Potable de la Creuse
- Poursuite et finalisation des études de faisabilité pour la création de prises d'eau potable dans des retenues hydroélectriques
- Achèvement des travaux d'interconnexion avec l'Allier du SIAEP Boussac-Gouzon



__ Proposer une offre éducative, culturelle __ et sportive plurielle



- Réflexions, échanges et concertation pour la constitution du **schéma des pratiques culturelles et artistiques** de la collectivité : organisation de 3 Forums culturels et élaboration de scénarii
- Mise en place d'actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme (journée professionnelle « Mon premier livre » pour sensibiliser à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, organisation de spectacles pour tout-petits, remise de kits « Mon premier livre » aux assistantes maternelles de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,...)
- Validation de la mise en place expérimentale sur 3 ans, d'un **Campus connecté (C@mpus 2.3) à Guéret** afin de permettre l'accès à un panel de formations supérieures à distance
 - Début des travaux de renforcement du collège de Crocq : dépose des meubles de cuisine, sanitaires, désamiantage et démolition des cloisons
 - Fin des travaux de réfection de l'internat du collège de Felletin



• Mise en œuvre du Schéma départemental du Sport avec la co-organisation de l'évènement sportif Les Foulées du Rail et le lancement de l'appel à projets pour l'animation des territoires sur 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques



- Poursuite des **aménagements des Boucles Locales à Vélos**, mise en place du 3^e tronçon de la Grande Traversée VTT de la Creuse et entretien du Tour de la Creuse à Vélo
- Elaboration d'un guide pour les manifestations sportives éco-responsables
- Définition d'Espaces, Sites et Itinéraires définis comme «incontournables »
- Création d'un **comité d'itinéraire à la véloroute V93** inscrite au schéma national
- Lancement d'une étude, porté par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement, pour l'élaboration d'un diagnostic départemental des équipements sportifs « structurants »



___ Proposer une offre éducative, culturelle ___ et sportive plurielle

- Rédaction du schéma des pratiques culturelles et artistiques de la collectivité et révision de la politique d'aides aux partenaires culturels
- Poursuite des actions de formation/sensibilisation des assistantes maternelles et renforcement des actions de médiation dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme
- Poursuite des travaux de renforcement du collège de Crocq



- **Bilan et suivi** de la mise en place du Campus connecté (C@mpus 2.3) à Guéret
- Poursuite de la **mise en œuvre du Schéma départemental du Sport** avec la 2º édition des Foulées du Rail, l'organisation de 8 animations autour des Jeux Olympiques et Paralympiques et d'un évènement départemental dédié à la randonnée « Festi Rando Creuse », ainsi qu'avec le développement de partenariats

- Poursuite des aménagements des Boucles Locales à Vélos, mise en place du 4º tronçon de la Grande Traversée VTT de la Creuse et suivi du réseau
 - **Déploiement du guide** pour les manifestations sportives éco-responsables
- Mise en œuvre et suivi de l'itinéraire de la véloroute V93 inscrite au schéma national
- Mise en place d'un schéma directeur des équipements sportifs suite à l'étude réalisée par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement



-C- FINALITÉ 3

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

La lutte contre le changement climatique constitue une priorité mondiale. Les collectivités locales ont une responsabilité forte en tant que décideurs locaux à travers la réduction des gaz à effet de serre, une meilleure maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

— Ce que fait le Département —

Que ce soit en matière de réduction de la consommation d'énergies ou de la dématérialisation de ces process, le Département agit contre le changement climatique.

« Vecteur d'énergie positive », il s'engage dans des process innovants afin de réduire son empreinte carbone lors des travaux routiers, soutient les investissements de production d'énergie thermique renouvelable et investit dans la production avec la pose de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments.

Des bâtiments pour lesquels la consommation d'énergie est scrutée avec l'objectif de la réduire dans les années à venir. Changement de menuiseries, isolation thermique, installation de chaufferies biomasse,... sont autant de mesures prises pour atteindre cet objectif.

— Construire une collectivité 2.3 —

• Poursuite du **déploiement du télétravail** (420 télétravailleurs)



• Dématérialisation des process de la collectivité : réservation en ligne des salles de réunion, saisie des congés,...

- Réalisation des modèles d'arrêtés pour **notification et** signature par voie électronique
- Déploiement d'un **nouveau logiciel de gestion de la Bibliothèque départementale** Service de la Lecture Publique et de son réseau avec reprise des données et formation des utilisateurs en vue de la mise en place d'un nouveau portail documentaire
- Poursuite de la **numérisation de minutes de notaires et de matrices cadastrales** par les Archives départementales
- Mise en place de la version test du Système d'Archivage Electronique et préparation des paramètres de versement automatique des délibérations de la collectivité

Aller vers la transition énergétique —

- Signature du Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial entre le Département, le Syndicat Des Energies de la Creuse, le Centre Régional des Energies Renouvelables : 9 études de faisabilité et 6 projets de travaux
- Achat de matériels de cuisine plus performants dans les collèges offrant des économies d'énergie de 40% et d'eau de 30%
- Déploiement de la **technique de retraitement en place de la chaussée** lors des travaux routiers de la section de la RD997 entre la sortie de Boussac et le carrefour avec la RD917
 - Installation de **chaufferies biomasse** dans les collèges de Châtelus-Malvaleix et Chénérailles
- Fin des travaux d'amélioration énergétique au collège de Dun-le-Palestel

- **Réalisation d'un atelier « Fresque du Climat »** à l'étang des Landes pour les agents de la collectivité afin de les sensibiliser aux effets du changement climatique
- Communication auprès des partenaires de l'étude d'impact du réchauffement climatique sur les performances en assainissement
- Mise en place d'un **soutien exceptionnel à l'achat de semences de prairies** pour les exploitants agricoles suite à l'épisode de sécheresse de 2022



— Construire une collectivité 2.3 —

- Poursuite du déploiement du télétravail pour réduire les déplacements et favoriser la conciliation vie personnelle et vie professionnelle
- Poursuite de la **dématérialisation des process** de la collectivité
 - Dématérialisation de certaines demandes d'aides faites par les usagers comme les aides à la restauration
- Mise en œuvre du nouveau portail documentaire de la Bibliothèque Départementale - Service de la Lecture Publique



• Passage en production du Système d'Archivage Electronique

— Aller vers la transition énergétique —



- Accompagnement et formation des chefs et seconds de cuisine des collèges à l'utilisation des matériels « nouvelle génération » et à de nouvelles pratiques alimentaires
- Poursuite du déploiement de la technique de retraitement en place de la chaussée sur de nouvelles opérations routières (RD5 et 997)
 - Installation de nouvelles chaufferies biomasse sur les sites de la collectivité



• Formation d'un groupe d'agents à être animateurs de la « Fresque du Climat » pour déployer l'action dans les services et auprès des partenaires



-D- FINALITÉ 4

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

La biodiversité et la conservation des écosystèmes sont essentielles pour un développement durable des ressources, dont l'eau fait partie intégrante. Les collectivités territoriales, et notamment les Départements, interviennent sur ces aspects au travers de leurs politiques dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux naturels.

— Ce que fait le Département —

Suite aux divers épisodes de sécheresse qu'a connus la Creuse ces dernières années, la question de la ressource en eau est devenue récurrente et essentielle. Coordinateur, expert technique et partenaire financier, le Département se mobilise auprès des collectivités et syndicats de gestion d'eau pour faciliter la mise en œuvre de travaux sur les réseaux d'eau potable.

L'eau, c'est aussi ce label « Site Rivières Sauvages » pour nos trois rivières labellisées, ou encore ce site d'exception qu'est l'étang des Landes, classé Réserve Naturelle Nationale et géré par le Conseil départemental.

L'étang des Landes où le Département met de nombreuses actions en place en faveur de la préservation de la biodiversité. Faune et flore exceptionnelles se côtoient, pour y former un biotope aussi précieux que rare, auquel les agents sensibilisent les nombreux visiteurs, chaque année.

Préserver nos ressources et nos milieux, c'est aussi prévenir les effets du changement climatique en réalisant ou soutenant des actions de sensibilisation, en expérimentant des dispositifs de reboisement ou encore en compensant les projets routiers par la création de zones humides.



— Favoriser la biodiversité —



- Animation de Rendez-Vous nature pour le grand public et accueil de scolaires sur le site de l'étang des Landes
- Organisation d'animations sur le site de l'étang des Landes à destination des écoliers de Lussat et du club des aînés

- **Création d'un bassin** devant la Maison de la Réserve afin de stocker l'empoissonnement en période de vidange totale, favoriser la faune et la flore des mares et disposer d'un aménagement de qualité pour les animations nature autour des mares
- Finalisation de l'**étude démographique du triton crêté**, espèce prioritaire du plan de gestion de la Réserve de l'étang des Landes
 - Lancement d'un **suivi des chauves-souris** de la Réserve Naturelle
- Lutte contre l'invasion de Jussie à grandes fleurs par le repérage des foyers de colonisation et l'arrachage minutieux des stations repérées

— Protéger notre patrimoine naturel —

- Poursuite du soutien au programme du CPIE pour l'accompagnement des établissements scolaires en démarche de développement durable (méthodologie et projets), la préservation de la ressource en eau et l'appui aux initiatives locales en faveur de l'environnement et de la transition énergétique
- Signature de la convention 2023-2025 avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine pour la préservation concertée et la mise en valeur du patrimoine naturel à enjeux de la Creuse
 - Poursuite de la gestion des sites Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher » avec l'Office National des Forêts



• Soutien au CEN Nouvelle-Aquitaine pour : les actions de pâturage itinérant sur les sites des landes de Vallée de la Creuse, des landes de Bord et de la lande de la Saumagne ; le suivi scientifique et l'animation de 2 sites (Lande du Puy Raynaud et Combes de La Cazine) ; la réalisation de travaux de génie écologique sur 4 sites



— Favoriser la biodiversité —

- Poursuite des Rendez-Vous Nature et des animations pour les scolaires sur le site de l'étang des Landes et d'une **mallette pédagogique sur les pollinisateurs sauvages** avec le CPIE Pays creusois
- Renouvellement de l'accueil sur le site de l'étang des Landes des écoliers de Lussat et du club des aînés pour des animations
- Exploitation des données de l'étude démographique du triton crêté pour accéder aux paramètres démographiques de l'espèce sur le site de l'étang des Landes
- Poursuite du suivi des chauves-souris de la Réserve Naturelle
- Déclinaison d'un **plan d'information sur le Fonds Social Logement** avec les contributeurs et les travailleurs sociaux

 Surveillance accrue de la colonisation de Jussie à grandes fleurs et poursuite de l'arrachage minutieux des stations repérées



- Poursuite de l'entretien des reboisements dans le cadre de l'expérimentation sur le reboisement et le mode de gestion de parcelles forestières susceptibles de **renforcer la résilience de ces éco-systèmes** face auchangement climatique et mise en œuvre du parcours forestier
- Organisation d'une visite en Mayenne avec les acteurs engagés dans la **filière de valorisation du bois bocager** pour des échanges de pratique

— Protéger notre patrimoine naturel —



- Poursuite de la gestion des sites Natura 2000 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher »
- Poursuite du partenariat avec le CEN Nouvelle-Aquitaine pour les actions de pâturage itinérant, le suivi scientifique et l'animation de sites et la réalisation de travaux de génie écologique



— Préserver nos ressources et nos milieux —



- Organisation d'une **opération « Le 23, on nettoie! »** dans le cadre des actions « 2023, Année de la Creuse » avec la mobilisation des Creusois et des collèges
- Recyclage de matériel de restauration pour un usage pédagogique aux élèves de Segpa du collège de Châtelus-Malvaleix
- Entretien de la parcelle reboisée en 2022 sur la commune de Vidaillat dans le cadre de l'expérimentation sur le reboisement et le mode de gestion de parcelles forestières susceptibles de renforcer la résilience de ces écosystèmes face au changement climatique et extension de la mesure à une autre parcelle avec des fonctionnalités supplémentaires à considérer : captation de carbone, conservation de la biodiversité et de la ressource en eau
- Accueil de plus de 150 élèves de cycle 3 sur le projet pédagogique « Rivières Sauvages » développé et dispensé par la collectivité



• Mise en place d'un **échange inter-parcs avec** l'accueil d'élèves ambassadeurs de la Grande Leyre (PNR des Landes de Gascogne) sur les rivières sauvages du département

- **Prêt et installation de l'exposition** dédiée aux rivières labellisées « Site Rivières Sauvages » dans 8 établissements
- Réalisation en interne de **mesures de débits pour évaluer les apports d'eau des zones humides** au réseau hydrographique (sur un tronçon test)
- Finalisation du **recueil de réalisations des travaux d'aménagement des rivières** et diffusion aux communes et acteurs de l'eau
 - Mise en place de **deux journées d'échanges** entre les techniciens de rivières du département
- Signature d'un accord de résilience entre le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la **mise en place d'appels à projets permettant aux Unités de Gestion de l'Eau** de bénéficier de taux bonifiés pour certaines opérations (création usine de traitement, canalisations de transfert, interconnexions, etc.)
- Proposition d'une fiche-action sur la problématique de la **diminution de la collecte des eaux pluviales** afin de réduire les rejets directs liés à l'assainissement collectif
- Poursuite du partenariat entre le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de la convention 2022-2024 autour des enjeux de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et équilibrée des ressources en eaux et des milieux aquatiques
- Renouvellement de la convention avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner ses actions en faveur de la mobilisation et de la préservation de la ressource en eau ou encore de la gestion durable des haies
- Appui de la Direction des Ressources Naturelles et des Transitions à la Direction de l'Ingénierie Routière pour la **mise en œuvre de mesures compensatoires** dans le cadre des projets routiers de La Seiglière (Aubusson) et de La Gratade (Croze) par la création de nouvelles zones humides



— Préserver nos ressources et nos milieux —

 Poursuite de l'accueil d'élèves sur le projet pédagogique « Rivières Sauvages »



- Poursuite du prêt de l'exposition dédiée aux rivières labellisées « Site Rivières Sauvages »
- Reconduction de **mesures de débits en interne** pour évaluer les apports d'eau des zones humides au réseau hydrographique
 - Reconduction des journées d'échanges entre techniciens de rivières du département



- Poursuite de la mise en application de l'accord de résilience entre le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la mise en place d'appels à projets permettant aux Unités de Gestion de l'Eau de **bénéficier de taux bonifiés** pour certaines opérations
- Mise en œuvre de la fiche-action sur la problématique de la diminution de la collecte des eaux pluviales afin de réduire les rejets directs liés à l'assainissement collectif
 - Préparation de la convention 2025-2027 formalisant le partenariat entre le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

- Renouvellement du partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner ses actions en faveur du développement durable et de la préservation des ressources
- Poursuite de l'accompagnement à la mise en place de mesures compensatoires dans le cadre des projets routiers de la collectivité par la création de nouvelles zones humides



...

-E- FINALITÉ 5

Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables

Le rôle des collectivités territoriales, en matière de développement de modes de consommation et de production responsables, découle de leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur leurs territoires.

— Ce que fait le Département —

De la fourche à la fourchette, le Département s'engage pour promouvoir et mettre en œuvre des modes de consommation responsables et durables.

Aux côtés des agriculteurs tout d'abord, en soutenant les actions engagées par la Chambre d'Agriculture pour accompagner l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique.

Ensuite, en formant les agents de cuisine des collèges et en leur facilitant l'utilisation de denrées locales et de saison.

Enfin, auprès des collégiens, en conduisant et poursuivant diverses actions, en lien avec les partenaires et acteurs locaux, sur la réduction du gaspillage alimentaire.

— Agir dans les collèges —



- Actions de **lutte contre le gaspillage alimentaire**. Pesée des aliments jetés par menu dans les collèges sur 2 années : le gâchis est passé de 60 g/repas élève à 48 g/repas élève (soit une baisse de 20%) la moyenne nationale est de 125
- Achat de **tables de tri** installées dans les selfs afin de sensibiliser les élèves au tri et au recyclage
 - Accompagnement des établissements pour la mise en place d'actions de **récupération des eaux du self ou l'installation de composteurs**

- Formation des agents de cuisine à de **nouvelles méthodes et de nouveaux matériels** pour aller toujours plus vers le « fait maison » en favorisant l'utilisation de produits locaux et de saison
- Elaboration d'une **charte du bien-manger** engageant les chefs et seconds de cuisine dans une qualité grandissante de restauration et une action de lutte contre le gaspillage alimentaire

— Adapter les modes de production —

• Soutien aux actions de la Chambre d'Agriculture visant à accompagner les exploitations dans leur **démarche** d'adaptation au changement climatique



— Agir dans les collèges —

- Reconduction des **actions de pesée des aliments jetés** par menu dans les collèges
 - Poursuite des **actions de sensibilisation** auprès des élèves sur le tri et le recyclage
- Poursuite de l'accompagnement des établissements dans leurs actions en faveur du recyclage des ressources

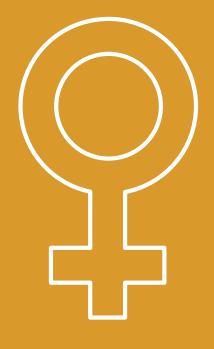


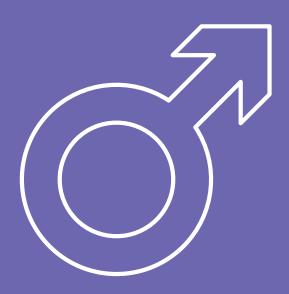
• Mise en place de **nouvelles formations pour les agents** de cuisine sur l'utilisation de produits locaux

• **Signature et déploiement de la charte** du bien-manger par les chefs et seconds de cuisine dans les collèges

— Adapter les modes de production —

• Renouvellement du soutien aux actions de la Chambre d'Agriculture visant à accompagner les exploitations dans leur démarche d'adaptation au changement climatique en augmentant l'autonomie fourragère et protéigue et permettre la gestion des stocks fourragers







RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

« Chaque année, est présenté devant les comités techniques, un rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, comportant notamment des données relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle. » (Loi n°2012-347 du 12 mars 2012)

DONNÉES 2022

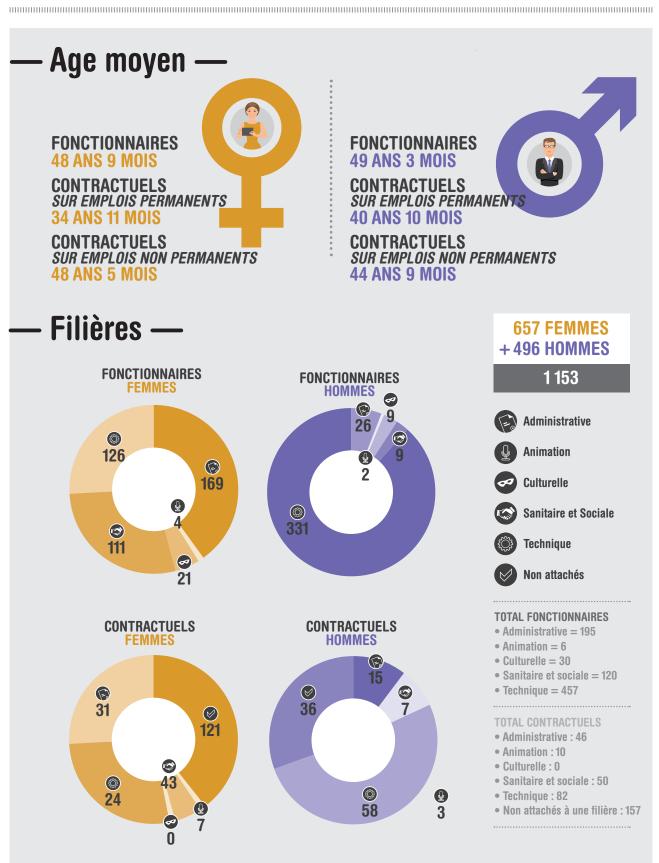


CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

- Effectif global de la collectivité -

Statuts	Cat. A		Cat. B		Cat. C		Non rattachés à une Cat.		Total		Total général	
	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F + H	
Emplois fonctionnels	-	3	-	-	-	•	-	•	-	3	3	
Emplois permanents												
Fonctionnaires	141	40	62	48	228	289	-	-	431	377	808	
Contractuels	44	19	5	4	18	16	-	-	67	39	106	
Emplois non permanents												
Collaborateurs de Cabinet	3	-	-	-	-	-	-	-	3	0	3	
Contractuels recrutés sur emplois saison- niers ou occasionnels	9	4	1	2	25	31	-	-	35	37	72	
Personnes bénéficiant												
d'1 contrat unique d'insertion (CUI-CAE)	-	-	-	-	-	-	-	2	0	2	2	
d'1 emploi d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	
d'1 engagement services civiques	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	
d'1 contrat de projet	-	•	-	-	5	3	-	-	5	3	8	
Apprentis	-	•	-	-	-	-	3	4	3	4	7	
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)	-	2	-	-	-	-	3	5	3	7	10	
Assistants familiaux	-	-	-	-	-	-	112	25	112	25	137	
TOTAL	197	65	68	54	276	339	118	36	659	494	1 153	





RECRUTEMENTS ET MOBILITÉ

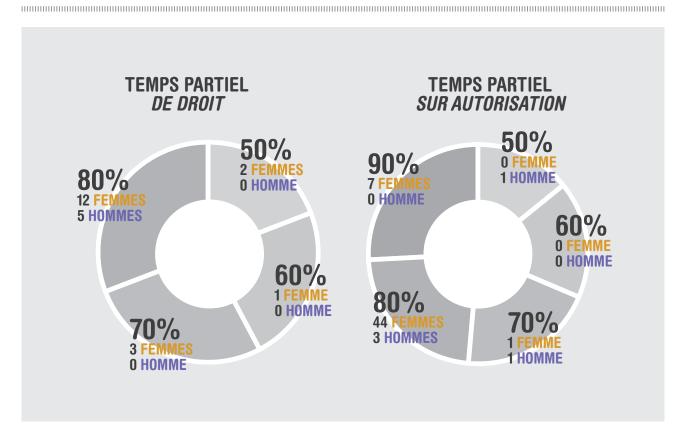
— Effectif —											
Statuts	Ca	t. A	Ca	t. B	Cat	t. C		ttachés e Cat.	То	tal	Total général
	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F + H
Emplois fonctionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois permanents											
Fonctionnaires	3	3	4	0	3	9	-	-	10	12	22
Remplaçants	3	0	-	-	15	4	-	-	18	4	22
Contractuels sur postes vacants ou contractuels 3 ans	7	6	0	1	3	1	-	-	10	8	18
Emplois non permanents											
Collaborateurs de Cabinet	2	0	-	-	-	-	-	-	2	0	2
Contractuels recrutés sur emplois sai- sonniers ou occasionnels	7	1	3	1	26	31	-	-	36	33	69
	Personnes bénéficiant										
d'1 contrat unique d'insertion (CUI-CAE)	-	-	-	-	-	-	0	2	0	2	2
d'1 emploi d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
d'1 engagement services civiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Apprentis	-	-	-	-	-	-	3	4	3	4	7
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	4
Assistants familiaux	-	-	-	-	-	-	8	3	8	3	11
TOTAL	22	10	7	2	47	45	13	11	89	68	157



TEMPS DE TRAVAIL

76 FEMMES +11 HOMMES

87

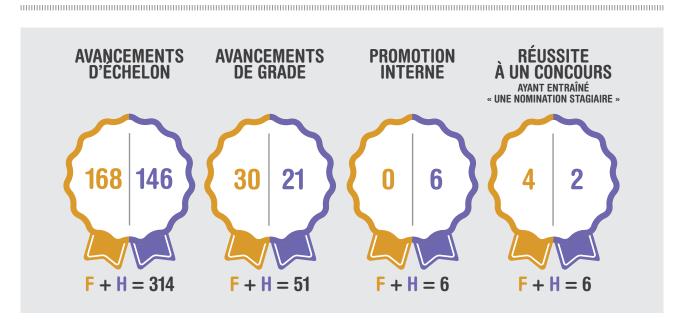




PROMOTION

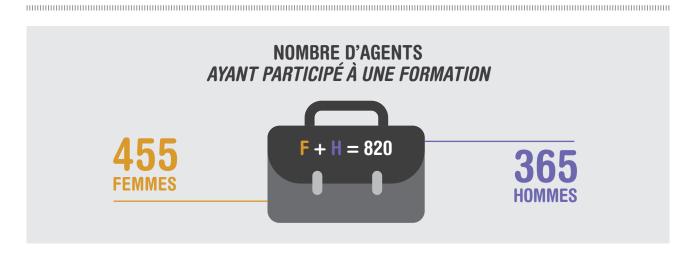
202 FEMMES +175 HOMMES

377



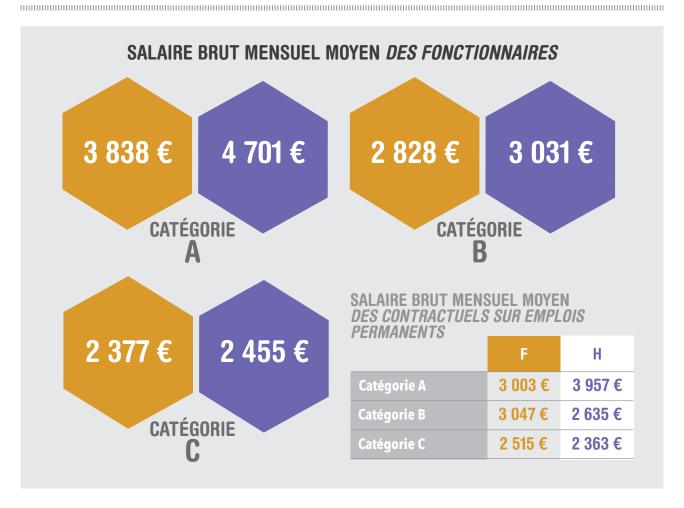


FORMATION





RÉMUNÉRATION





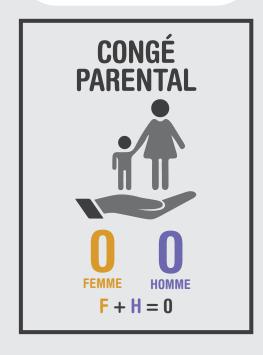
ABSENCES

RISQUES PROFESSIONNELS





$$F + H = 41$$





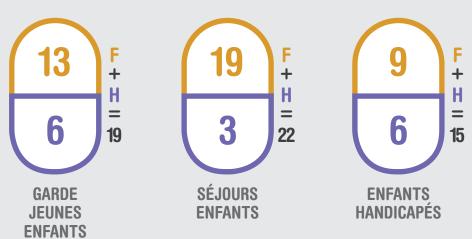




PRESTATIONS SOCIALES



NOMBRE D'AGENT.E.S BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS SOCIALES DÉLIVRÉES DANS LE CADRE DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE





$$F + H = 186$$
 $F + H = 750$



RETRAITE



NOMBRE

HOMMES

F + H = 32

L'ÂGE MOYEN DE DÉPART EST DE 62 ANS ET 6 MOIS :

63 ANS et 7 MOIS

FEMMES

POUR LES FEMMES

61 ANS et 7 MOIS

> **POUR** LES HOMMES





a CREUSE e Départe<u>m</u>ent

Conseil départemental de la Creuse Hôtel du Département • BP 250 • 23011 Guéret Cedex







